



ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS LES MONTILS - CANDE SUR BEUVRON – MONTHOU SUR BIEVRE

REGLEMENT INTERIEUR LOCAL JEUNES 10-17 ANS

Le Local Jeunes est un service ouvert à tous les jeunes âgés de 10 à 17 ans (ou en CM2) en priorité pour les jeunes de Les Montils, Candé sur Beuvron et Monthou sur Bièvre.
Il est situé Impasse des Masnières – 41120 Les Montils.

Le Local Jeunes, municipal, est déclaré auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES). Le règlement intérieur est complémentaire à la législation et à la réglementation en cours qui régissent le fonctionnement et l'organisation des « Accueils Jeunes ».

HORAIRES

Le Local Jeunes est ouvert :

- ➔ Pendant l'année scolaire, les mercredis de 14h à 17h.
- ➔ Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 10h à 18h30.
- ➔ Selon le planning d'animation des sorties à la journée et des soirées sont proposées.

JOURNEE TYPE VACANCES

*10h-12h	12h-14h	*14h-16h30	16h30-18h30
Activités	Repas cantine ou pique-nique / Accueil libre	Activités	Accueil libre

*mini bus à la demande

Fermeture annuelle du local pendant les vacances de Noël et au mois d'août.

INSCRIPTIONS /TARIFS

Les jeunes se présentent au Local aux horaires d'ouverture. Les parents doivent remplir une fiche d'inscription, fournir une photocopie des vaccins de leur enfant et à chaque sortie, une autorisation.

Une adhésion annuelle ou trimestrielle est obligatoire. Le tarif est revu chaque année et est mis en ligne sur le site internet du service. Elle permet de participer aux activités proposées, d'utiliser le matériel mis à disposition et de s'inscrire aux sorties proposées.

Une participation financière est demandée pour les sorties et les soirées. Pour les adhérents des autres communes, le tarif est doublé.

REGLEMENT : par prélèvement automatique (mandat + RIB à fournir), par chèque à l'ordre du trésor public, espèces, Passeport Temps Libre, chèques ANCV

Les sorties annulées, sans présentation d'un justificatif, restent dues.

FONCTIONNEMENT

Le local est un lieu où les jeunes peuvent venir et partir à tout moment pendant les heures d'ouverture.

Mis à jour septembre 2025 – CM du 9/09/2025

Ils ont le choix de participer aux activités proposées, de rester entre eux pour discuter et d'utiliser le matériel mis à leur disposition.

Lorsqu'un jeune est inscrit à une sortie ou une soirée, il est tenu d'y rester jusqu'à la fin. Dans le cas où il déciderait d'y mettre fin de façon anticipée et sans autorisation, la famille sera prévenue.

Il est strictement interdit de fumer au sein des locaux, cigarette électronique comprise.

Les jeunes sont tenus de respecter le matériel, le Local et son environnement extérieur proche, une participation active à la vie quotidienne du Local est de mise (respect de la propreté des lieux- notamment des toilettes, lavage de sa vaisselle, tri sélectif...).

L'accueil s'effectue dans le respect des opinions de chacun, où ni propagande, ni discrimination ne sont admises. Le respect des individus et la non-violence – (physique et/ou verbale) sont des règles fondamentales de fonctionnement et du vivre ensemble.

En cas de non-respect de ces règles, l'équipe pédagogique prendra les mesures qu'elle pense nécessaires (information des parents, exclusion temporaire...).

Des animateurs qualifiés sont présents pour les accueillir. Ils leur proposent des activités et surtout sont à l'écoute de leurs envies et de leurs projets. Ils les aident à monter leurs propres projets.

ENCADREMENT

L'encadrement des jeunes au Local est assuré par un animateur qualifié et un directeur qualifié, qui ont autorité pour faire respecter toutes les règles concernant le respect des personnes, des locaux et du matériel.

En cas de malaise ou d'accident survenant à un jeune, le personnel est habilité à prendre toutes les mesures qui s'imposent, en conformité avec le protocole d'urgence.

Les projets éducatif et pédagogique du Local Jeunes peuvent être consultés à tout moment sur simple demande, ou en ligne.

TRANSPORT

Sur le temps des vacances scolaires, le Local Jeunes propose un service de ramassage en minibus. Celui-ci est à destination des jeunes de Monthou/Bièvre, de Candé/Beuvron et du lieu-dit « la Haye » de Les Montils. La réservation se fait à l'inscription ou deux jours en avance, par mail ou par téléphone. Ce service est gratuit.

CONTACTS

Coordonnées téléphoniques coordination : 02 54 44 11 58 / 06 31 06 74 72

Coordonnées téléphoniques du Local : 06 44 88 30 99

Adresse du bureau service jeunesse : Mairie 8 rue de Bel air – 41120 LES MONTILS

mail : jeunesse.les.montils@orange.fr ou localjeunes41120@gmail.com

site web : servicejeunesselesmontils.fr

Alain Duchalais
Maire de Les Montils

